



MINISTERE DE LA COMMUNICATION

ET DES MEDIAS

-----

CABINET

-----

N° \_\_\_\_\_ /MCM/CAB-21

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité \* Travail \* Progrès

-----

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES  
DU MERCREDI 26 MAI 2021**

**Brazzaville (République du CONGO)**

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce Mercredi 26 Mai 2021 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Un (1) seul point était inscrit à son ordre du jour, à savoir :

- Une (1) communication de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Prenant la parole, et après avoir félicité les Membres du Gouvernement pour leur nomination, Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, a noté que la mise en place du Gouvernement fait suite à l'élection présidentielle de mars dernier. A cette occasion, il est à relever que le peuple congolais a en quelque sorte plébiscité, les 17 et 21 mars 2021, le projet de société « Ensemble, poursuivons la Marche » qui lui avait été soumis par le candidat, depuis lors investi et exerçant la plénitude de ses fonctions.

Le Président de la République a d'emblée indiqué qu'à ses yeux le présent mandat revêt une importance capitale. Il a rappelé aux Membres du Gouvernement que l'ampleur de la victoire, couplée aux attentes du peuple, oblige le Gouvernement à faire du projet de société ainsi sanctifié un véritable bréviaire de l'action de l'exécutif pour le quinquennat qui s'ouvre.

Le Président de la République a rappelé les attentes immenses des Congolaises et Congolais, qui estiment que le Gouvernement, au centre de l'action publique, doit être l'organe d'orientation et de décision susceptible de permettre au pays de relever les défis importants de l'heure. A cet égard, le Chef de l'Etat a averti les Membres du Gouvernement que, secondé dans cette tâche par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, il veillera strictement à l'atteinte des résultats par chacune et chacun des Membres de l'Exécutif ; il attend des Membres du Gouvernement solidarité, implication et engagement résolus, seuls moyens d'atteindre les objectifs communs afin qu'au final ce soit le Congo tout entier qui gagne.

Poursuivant son propos, le Chef de l'Etat a rappelé que l'action qui démarre s'inscrit dans un contexte national très difficile, marqué par cinq (5) crises majeures : la crise sanitaire mondiale du Covid-19 et ses effets dans notre pays ; la crise économique et financière également mondiale, avec des conséquences prononcées au Congo ; les crises sociales multiples endurées par nos populations ; une crise des valeurs dont la persistance pourrait parasiter la gouvernance du pays ; enfin, une crise sécuritaire qui mine le quotidien de nos compatriotes. .

Sur la crise sanitaire liée à la covid-19, il a rappelé que le Gouvernement devait, outre la gestion proprement sanitaire de la crise, combattre deux obstacles majeurs : le déni de la pandémie et le refus d'y faire face. Il a rappelé que la victoire contre la pandémie, préalable essentiel au redressement du pays, passe par le respect des mesures de prévention édictées par les pouvoirs publics ainsi que par une vaccination massive de nos compatriotes ; ce sont là les seuls moyens qui permettront de revenir à une vie collective normale et sans restriction.

Deuxième préalable aux yeux du Président de la République : **le règlement de la crise financière que traverse notre pays**. A cet égard, il a invité le Gouvernement à relancer les discussions avec les créanciers de notre pays et à rétablir au plus vite les grands équilibres macro-économiques ; ce rétablissement est conditionné par des sacrifices consentis par tous et par chacun ; il s'agira notamment de réduire le train de vie de l'Etat en refusant d'engager des dépenses inutiles et en mettant en œuvre une réforme courageuse de la gouvernance économique et financière. Cette réforme passe également par l'optimisation du fonctionnement des régies financières et douanières.

C'est à ce prix que le Congo pourra renouer avec les partenaires financiers désireux de nous accompagner dans le rebond attendu.

Le Président de la République a ensuite rappelé que la crise économique, pour être surmontée, doit amener le Gouvernement à mettre en œuvre une ambitieuse **politique de diversification de l'économie nationale**. S'appuyant sur son projet de société, il a rappelé qu'il entend voir les autorités relever trois défis principaux.

Premier défi : **le développement d'une agriculture au sens large**, grâce à sa mécanisation (une usine de montage de tracteurs et d'équipements agricoles est en cours d'installation à Maloukou) ; la mise en place d'une véritable filière agricole performante fondée notamment sur une production renforcée par : l'irrigation, l'utilisation intelligente des engrais et semences et la commercialisation des produits agricoles tant à l'usage domestique qu'à celui de l'exportation.

Ce projet s'adossera sur la création d'institutions de financement agricoles mises à la disposition des entrepreneurs du secteur.

Deuxième défi : le **développement industriel**, fondé notamment sur la mise en service effective des Zones économiques spéciales de Brazzaville, de Pointe Noire, de Ouesso et d'Oyo-Ollombo, avec le développement de filière de transformation locale de nos produits (bois notamment).

Troisième défi : le **développement d'un secteur touristique prometteur**, du fait de la richesse de notre patrimoine en la matière ; à cet égard, le Chef de l'Etat a épinglé, pour illustration, la mise en valeur de la baie de Loango et le développement de l'écotourisme dans nos grands parcs naturels disséminés à travers le pays.

L'atteinte de ces objectifs doit impérativement s'accompagner de la recherche de financements innovants susceptibles de favoriser l'investissement privé. La promotion des partenariats publics-privés (PPP), qui a fait l'objet d'une érection en département ministériel, sera au cœur de la politique des pouvoirs publics au cours du quinquennat qui démarre.

**Afin de surmonter les crises sociales traversées par notre pays**, le Président de la République a exhorté le Gouvernement à dialoguer sans cesse avec les représentants des agents et travailleurs concernés ainsi qu'avec ceux des retraités, afin que les blocages ainsi levés permettent une mobilisation de tous et de chacun pour le redressement de notre nation.

Poursuivant son propos, le Chef de l'Etat a évoqué la **crise des valeurs**, pour ne pas dire des **antivaleurs** que traverse notre pays. Si celle-ci n'était pas jugulée, sa persistance pourrait remettre en cause l'autorité de l'Etat. Il a placé au centre de son propos les valeurs de travail, de respect de la chose publique, de lutte contre la corruption, d'exemplarité attendue des plus hauts dirigeants, de discipline des agents publics, etc. Le Président de la République a ainsi justifié la création du Ministère du Contrôle d'Etat, chargé de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs et invité l'animateur de ce nouvel outil à prendre ses responsabilités.

Abordant la **crise sécuritaire** que traverse notre pays, le Président de la République a rappelé que la paix, la sécurité et la tranquillité publiques sont des préalables à toute action de développement ou de redressement.

Le chef de l'Etat a stigmatisé le fait que des bandes de délinquants agressifs et violents écument les quartiers des grandes villes et même les localités de l'intérieur du pays, et ce au grand désespoir des Congolaises et des Congolais concernés. Il a instruit le Gouvernement de faire cesser ce trouble dans les

meilleurs délais. A cet effet, il a précisé que le Ministère de la Sécurité et de l'Ordre Public, qui regroupera désormais sous son autorité la police et la gendarmerie, devra mettre en place les actions nécessaires propres à faire cesser ces désordres.

Passant à un autre volet de son propos, le Chef de l'Etat a identifié les objectifs qui, à ses yeux, devront impérativement être atteints durant le quinquennat qui s'ouvre :

- La révolution agricole supposant la maîtrise de la terre à mettre à disposition des agriculteurs et opérateurs concernés, le Président de la République invite le Gouvernement à revisiter les textes qui régissent le foncier au Congo ;
- L'accroissement de la production et de l'offre d'électricité, qui passe entre autres par la construction du barrage de Sounda et le développement d'énergies renouvelables telle que l'énergie solaire expérimentées dans la Likouala ;
- La poursuite de grands travaux d'infrastructures, notamment : la route d'intégration régionale du corridor 13 Brazzaville-Bangui-Ndjaména, la réhabilitation de la Nationale 2 jusqu'à Owando, le pont route-rail Brazzaville-Kinshasa, les voies fluviales, etc. ;
- L'achèvement des travaux des douze hôpitaux généraux et de l'hôpital central des armées ;
- La mise en place effective de l'assurance maladie universelle ;
- La construction de l'université publique de Pointe-Noire ;
- La réhabilitation du Chemin de Fer Congo Océan ;
- La priorité donnée à la formation qualifiante de la jeunesse, grâce à des moyens conséquents à mobiliser pour ce faire ;
- Le développement d'une véritable diplomatie économique innovante, fondée sur les atouts de notre pays que sont ses richesses naturelles et le bon niveau global d'éducation et de compétences de nos populations.

Enfin, le Chef de l'Etat a décliné la feuille de route qu'il assigne au Gouvernement à court terme et pour le second semestre de l'année en cours.

Celui-ci devra s'atteler à la présentation sans délai d'un collectif budgétaire, afin de prendre notamment en compte divers paramètres dont la réorganisation des pouvoirs publics consécutive aux changements récemment intervenus. Il doit également se mettre immédiatement à la tâche afin de préparer dans les meilleures conditions le projet de loi de finances exercice 2022.

Concluant son propos, le Président de la République a invité le Gouvernement à agir avec force et vigueur afin de relever tous les défis ainsi déclinés ce jour, ceux-ci valant feuille de route pour les Ministres. Le rebond du Congo se fera avec certitude si l'ensemble des Membres du Gouvernement partagent cette conviction.

Prenant la parole à la suite de SEM. Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, M. Anatole Collinet MAKOSSO, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a assuré le Chef de l'Etat de la pleine loyauté et disponibilité, de l'esprit de responsabilité, de solidarité et de collégialité ainsi que des devoirs d'exemplarité et de redevabilité qui animent les Membres du Gouvernement au moment où ils commencent leur tâche. Il a également assuré le Président de la République de l'énergie que mettront les Membres du Gouvernement dans l'accomplissement de la mission à eux confiée.

Prenant acte de ces propos et plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 12h30.

Fait à Brazzaville, le 26 Mai 2021

Le Ministre de la Communication et des Médias,  
Porte-parole du Gouvernement,



Thierry Lezin MOUNGALLA/-